



SERGE BUATHIER

ADOPTEZ LES NAVETTES ÉLECTRIQUES

Pendant les travaux d'aménagement de l'avenue Alsace-Lorraine, les bus sont déviés par le boulevard Leclerc. Pour maintenir une desserte optimale du centre-ville, la Communauté d'agglomération a mis en place un service de navettes électriques. De passage tous les quarts d'heure, elles effectuent une boucle entre la gare SNCF et le Carré Amiot avec trois arrêts en cours de route : Préfecture dans les deux sens, Hôtel de Ville en descendant et place Quinet en remontant. Habillées aux couleurs des TUB, les navettes fonctionnent du lundi au samedi de 10 h à 18 h et sont accessibles avec un titre de transport TUB. L'achat de billets à l'unité est possible à bord. Retrouvez le parcours complet des navettes sur le site tub-bourg.fr

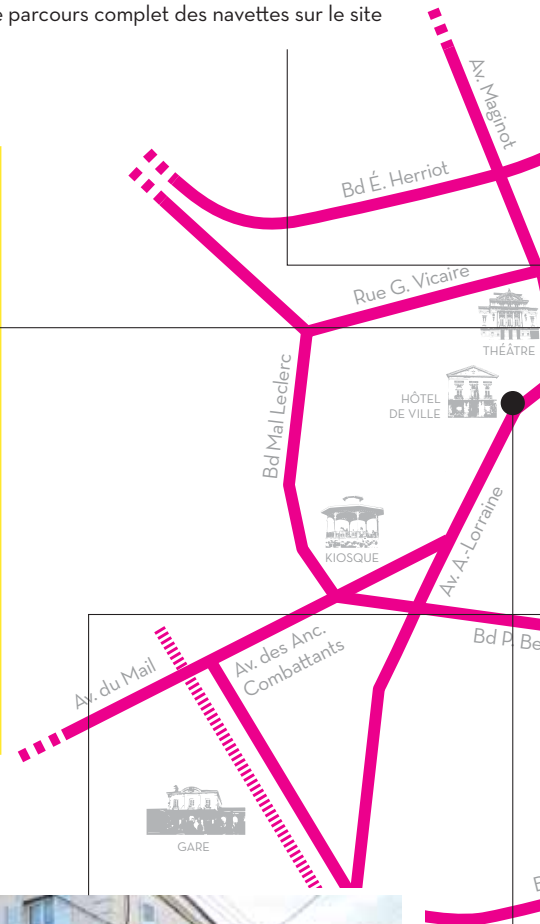
LA RUE CHARLES ROBIN RÉNOVÉE



SERGE BUATHIER

Afin d'améliorer la qualité urbaine du centre-ville et de renforcer son attractivité, la Ville poursuit la rénovation de ses voiries. Ainsi, la rue Cassin s'est offert un nouveau visage, le Carré Amiot et l'avenue Alsace-Lorraine ont entamé leur transformation et la rue Charles Robin a été rénovée, en concertation avec les riverains et les commerçants. Souvent inondée par le passé, tour à tour

rue des artisans et rue de la soif avec ses douze cafés en 1927, la rue Charles Robin a été reconfigurée entre le boulevard de Brou et le quai Groboz. Les trottoirs ont été élargis, des plates-bandes végétalisées, des arrêts minute et un quai de bus créés... Une piste cyclable a également été délimitée sur la chaussée. Coût : 237 000 €.



SÉCURISER LES ABORDS DES ÉCOLES

Rendre les entrées et les sorties des écoles plus sûres, c'est l'objectif des aménagements décidés par la Ville, en collaboration avec les enseignants et les riverains. Ainsi, en 2017, 26 000 € ont été consacrés à des travaux de sécurisation autour des écoles Charles Robin, Peloux et Carnot. Du côté de l'école du Peloux, un parking a été aménagé pour fluidifier la circulation aux horaires scolaires. Pour la maternelle Carnot, les trottoirs ont été élargis et sur la rue, une expérimentation a été menée avec la mise en place de plots placés le long des trottoirs afin de réduire la chaussée et d'instaurer un sens prioritaire pour diminuer la vitesse des automobilistes.



SERGE BUATHIER

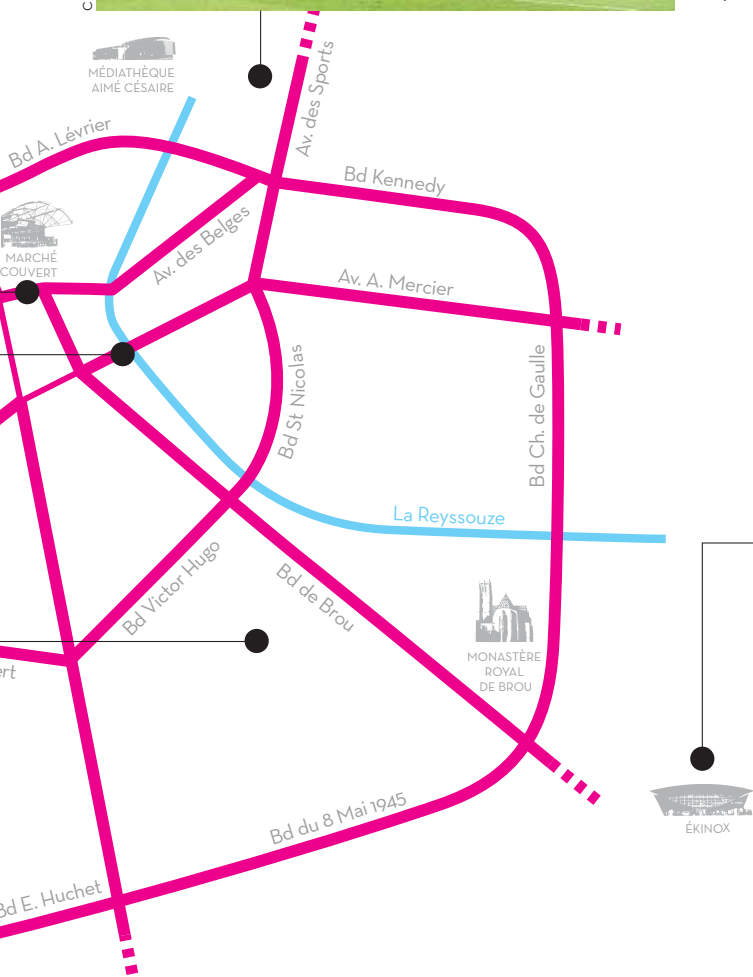


CHRISTOPHE THIEUX

VERCHÈRE POURSUIT SA MUE

Plus proche du terrain, offrant une visibilité améliorée et un meilleur confort, la nouvelle tribune nord de Verchère a été testée et approuvée par les supporters du FBBP01 et de l'USBPA. Après l'éclairage en 2014 et la réfection de la pelouse en 2016, la modernisation de l'enceinte sportive, gérée par la Communauté d'agglomération du bassin de Bourges, se poursuit avec cette tribune à la capacité augmentée (3200 places

assisés contre 1900 auparavant) et qui affiche les couleurs des deux clubs qui y évoluent. Fin 2018, une nouvelle phase de travaux débutera avec la tribune sud qui fera à son tour peau neuve. La partie la plus ancienne sera démolie et des modifications seront apportées à la partie restante : davantage de places, vestiaires en dessous, tribune de presse... Coût pour cette phase de travaux : 2,40 M€, financés par CA3B.



1000 places à Ainterexpo

C'est un parking, un vrai, qui a vu le jour sur 22 000 m² devant l'entrée d'Ainterexpo. Oubliés le sol chaotique et le stationnement anarchique, place à 1025 places de parking tracées au sol sur bitume. Bénéficiant d'un éclairage, ce nouveau parking dispose d'une entrée et d'une sortie distinctes pour faciliter la circulation. Des parcours de recherche de places ont été créés ainsi qu'un cheminement piéton. Cet ouvrage poursuit la modernisation d'Ainterexpo, entamée en 2014 avec la construction d'Ékinox puis continuée en 2015 avec la rénovation des halls et plus récemment avec la création d'une plateforme extérieure derrière le hall C. Montant des travaux pour la Communauté d'agglomération du bassin de Bourges : 500 000 €.



SERGE BUATHIER

TOUT SAVOIR SUR LES PROJETS URBAINS

Venez découvrir les grands projets urbains de Bourges grâce à un espace dédié situé dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville. Cette « Maison du projet » vous dévoile tout des futures réalisations qui vont faire évoluer le visage de la ville : avenue Alsace-Lorraine, Maison de la culture et de la citoyenneté, Carré Amiot... tout est expliqué en détail. Accessible aux heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, et le samedi matin de 9 h à 12 h.